

CHAMPIONNAT INTER CLUBS PAR EQUIPES U10 - Le dimanche 1^{er} mars 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Comités Départementaux : Ouvert aux clubs du CD17 Chaque club peut engager jusqu'à 3 équipes

Pour les équipiers : Cf. Règlements Généraux du Vade-mecum Sportif. Les membres de l'équipe doivent être licenciés dans le club qu'ils représentent.

La 1^{ère} équipe devra obligatoirement être constituée d'une fille U10 et d'un garçon U10, né en 2016 ou après.

Dès lors qu'un club a constitué sa 1^{ère} équipe mixte, il peut inscrire d'autres équipes mixte ou non, dans un maximum de 3 équipes par club.

U10 : nés en 2016 et après

L'épreuve est ouverte à partir du Drapeau jaune pour les garçons et à partir du drapeau Bleu pour les Filles

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Épreuve non-fumeur : Les coaches, les encadrants, les capitaines et les donneurs de Conseil ne sont pas autorisés à fumer.

Accompagnateurs / Bénévoles / Parents / Coachs : Pendant toute la durée du tournoi, ils doivent se tenir à une distance ne leur permettant pas de donner des conseils. Les coaches sont les seuls habilités à donner des conseils et seulement entre les trous.

1^{ère} infraction : avertissement. 2^{ème} infraction : 2 coups de pénalités pour le bînome. 3^{ème} infraction : disqualification du bînome.

FORME DE JEU

Distances de jeu préconisées :

Repère pitch and putt sur le parcours l'Otus du Golf de La Rochelle Sud (max 90 mètres) 2 x 6 trous en greensome score max 8

Addition des scores du matin et de l'après-midi pour le classement général. Le club vainqueur sera celui avec le plus points : voir exemple ci-dessous (Si 15 équipes)

Points rapportés au club selon les places des équipes

Place du binôme	Points par club
1	30
2	28
3	26
4	24
5	22
6	20
7	18
8	16
9	14
10	12
11	10
12	8
13	6
14	4
15	2

En cas d'égalité, les équipes se partageront les points des positions occupées.

PROGRAMME

10h : Accueil et échauffement 10H45 : Briefing

11h : 1^{er} tours (6trous)

12h30 /13h : REPAS

14h30 : 2nd tour (6 trous)

16h30 / 17h : Remise des prix et gouter

ENGAGEMENT

Confirmation de participation et d'inscription des joueurs et joueuses auprès d'Yves PETIT-DUBOUSQUET par mail à ppetitdub@hotmail.com

REPAS

Le golf La Rochelle Sud propose une formule à 15 euros comprenant Croque-Monsieur, chips, salade et brownie au chocolat.

Réservation obligatoire.